



# **Présentation des candidats**

**Élections ordinaires 2017**

Conseil de l'Ordre  
de la province de Namur

# Les architectes candidats

Découvrez ci-dessous l'aperçu des architectes candidats aux élections de votre Conseil de l'Ordre. Dans les pages suivantes, vous retrouverez une fiche d'identité détaillée pour chacun d'eux ainsi que les instructions de vote en pages 17 et 18.



Thomas Bertrand

**p. 4**

---



Michel Brasseur

**p. 5**

---



Laurent Dernoncourt

**p. 6**

---



Nadine Grevesse

**p. 7**

---

Marie-Eve Lejuste

**p. 8**



Caroline Martin

**p. 10**



Sébastien Mouffe

**p. 12**



Rémi Mouligneau

**p. 14**



Bruno Thiry

**p. 16**





# Thomas Bertrand

## Ses motivations

### Fiche d'identité

Date de naissance

**09 août 1978**

Statut  
professionnel  
**indépendant**

Siège principal  
des activités

**Isnes**

Mandat exercé  
à l'Ordre

**2012-2017**

Depuis maintenant 14 années d'activités dans la profession (5 en tant qu'architecte indépendant et 9, à ce jour, comme architecte associé au sein du bureau d'architecture Qbrik), je me représente comme candidat aux prochaines élections pour l'Ordre des Architectes de Namur.

Dans la lignée de ma précédente mandature, je souhaite poursuivre le travail accompli et continuer à renforcer les liens entre confrères. Il est important voire primordial de redéfinir et d'affirmer la place de l'architecte dans notre société pour que ce dernier puisse répondre d'un travail de qualité et à la hauteur des enjeux de demain.

Je m'engage, par la présente, à rester à votre écoute et à répondre au mieux à vos attentes concernant votre avenir et celui de la profession.

Si vous me donnez une fois de plus la chance de pouvoir vous représenter au sein de l'Ordre, je continuerai à m'impliquer pour que tous les architectes puissent se respecter et respecter la profession.

C'est ensemble que nous pouvons espérer un avenir meilleur !

En espérant avoir pu gagner votre confiance et ainsi pouvoir défendre au mieux vos intérêts, je vous prie de croire, chère Consœur, cher Confrère, en l'expression de toute ma considération.



# Michel Brasseur

## Fiche d'identité

Date de naissance

**11 août 1958**

Statut  
professionnel  
**indépendant**

Siège principal  
des activités

**Rhisnes**

**La Bruyère**

Mandat exercé  
à l'Ordre

**2012-2017**

## Ses motivations

Depuis 1983, j'exerce la profession d'architecte en tant qu'indépendant.

En 1988, j'ai créé la société d'architecture **■■■ arbra sprl** au sein de laquelle j'ai exercé ma profession pendant plus de 25 ans.

En 2014, nous avons créé Xavier Wolfs et moi une nouvelle société **■■■ a²bw sprl**, afin de partager de nouvelles expériences et de multiplier nos compétences.

En 2011, plusieurs d'entre vous m'ont fait confiance en m'accordant leurs suffrages, ce qui m'a permis de vivre l'Ordre de l'intérieur.

Après ces six années, je suis arrivé à la conclusion que l'Ordre n'est pas un organe de répression, ni un empêchement de tourner en rond. L'Ordre propose un cadre de travail, une structure que ses membres, chacun au travers de ses convictions, tentent de rendre les plus transparentes possibles.

Je pense avoir été à l'écoute de tous et souhaite poursuivre le travail entamé, plus spécifiquement avec les stagiaires, afin de contribuer activement à l'évolution de chacun au sein d'un Ordre adapté aux besoins de tous.



# Laurent Dennoncourt

## *Ses motivations*

### *Fiche d'identité*

Date de naissance

**03 septembre 1971**

Statut  
professionnel  
**indépendant**

Siège principal  
des activités

**Namur**

Mandat exercé  
à l'Ordre

**2012-2017**

Architecte indépendant depuis 1998, j'ai toujours tenté d'exercer ma profession avec justesse, de ne pas démissionner face aux lourdeurs administratives, m'installer dans la facilité ou me réfugier dans des activités purement lucratives.

J'estime que les architectes doivent s'engager dans la défense de la qualité architecturale, que ce soit dans leurs réalisations ou dans les débats qui la concernent et je pense qu'une des meilleures manières de défendre l'architecture est d'en traiter comme d'une question publique.

L'essentiel de la construction doit redevenir le fait des architectes et l'architecture doit continuer à s'inventer, elle n'a pas besoin de « contrôleurs d'esthétique d'un autre âge », mais de « créateurs en liberté ».

C'est dans cet état d'esprit que j'ai l'intention de présenter ma candidature pour le renouvellement des membres du Conseil de l'Ordre.



# Nadine Grevesse

## Fiche d'identité

Date de naissance

**05 novembre 1960**

Statut  
professionnel  
**indépendant**

Siège principal  
des activités

**Hamois**

Mandat exercé  
à l'Ordre

**2003-2008**

## Ses motivations

En temps qu'Architecte au Féminin, j'ai dû me battre afin d'obtenir mes lettres de noblesse dans une société où la majorité se conjugue au Masculin.

J'ai toujours exercé mon métier avec amour et dignité.

Je ne me présente pas afin de révolutionner les statuts de notre Institution, mais j'espère contribuer à l'évolution positive de notre profession.

L'Architecte est constamment confronté à de nouvelles exigences et sa responsabilité est souvent mise en cause. Il est bien loin le temps où l'Architecte pouvait couler des jours heureux en pratiquant une profession pour laquelle il s'était dévoué.

Pour tous, c'est souvent la galère et malgré nos compétences, nous ne pouvons exercer notre profession qu'en nous associant à certaines entreprises de construction. Faut-il absolument en arriver là pour subsister ? Je suis intimement convaincue qu'aucune situation n'est définitive, et que tout Architecte a le droit de travailler et de vivre d'une profession honorifique.



# Marie-Eve Lejuste

## Fiche d'identité

Date de naissance

**17 juillet 1979**

Statut  
professionnel  
**indépendant**

Siège principal  
des activités

**Namur**

Mandat exercé  
à l'Ordre

**2012-2017**


## Ses motivations

Si je pose ma candidature pour un nouveau mandat au sein du Conseil provincial de l'Ordre des Architectes de Namur, c'est notamment pour continuer dans les actions que mène l'Ordre et auxquelles j'ai pris part depuis 2011.

Localement, j'ai participé pendant 6 ans à la Commission de stage où toute mon attention était portée sur le fait qu'un architecte stagiaire doit aborder tous les aspects du métier au cours de son stage. Pendant 3 ans, je fus aussi membre du Bureau du Conseil provincial en tant que Vice-présidente. Au sein du Bureau, nous sommes confrontés à tout type de demandes : parfois purement administratives ; parfois venant de maîtres de l'ouvrage inquiets, mécontents ou abusifs ! ; parfois pour conseiller un architecte dans ses déclarations d'assurance, dans sa pratique de la profession ou pour un dossier litigieux. Malheureusement, il arrive aussi que nous devions mener un confrère devant le conseil disciplinaire, mais ceci pour des manquements graves !

Chaque cas est différent et mérite une écoute attentive. Dans tous les cas, la volonté du Bureau est d'agir sur la prévention, plutôt que sur la répression.





Au niveau régional, j'ai participé à quelques groupes de travail ou commissions, toujours dans l'objectif de défendre les intérêts de tous les architectes, et plus particulièrement, les petits bureaux travaillant à 1 ou 2 personnes. Je suis particulièrement préoccupée et active par rapport aux responsabilités de plus en plus nombreuses qui sont imposées aux architectes, par rapport à des honoraires qui doivent être décents au vu de la réalité de nos missions, ou encore par rapport à la protection de notre profession face au danger de la libre concurrence.

Le travail de mandataire n'est pas facile, il est peu soutenu au sein de la profession. De par mon investissement, j'espère pouvoir démontrer que ce travail n'est pas vain. Je ne me décourage pas. Cela va de pair avec la défense de notre profession trop mal estimée dans notre société !



# Caroline Martin

## Fiche d'identité

Date de naissance

**05 juillet 1973**

Statut  
professionnel  
**indépendant**

Siège principal  
des activités

**Namur**

Mandat exercé  
à l'Ordre

**aucun**

## Ses motivations

Au travers de l'expérience personnelle au sein des différents bureaux d'architecture, des diverses rencontres avec les confrères belges et étrangers, j'ai eu l'occasion de réfléchir à plusieurs reprises à notre profession, notre rôle, nos obligations, notre statut...

Cette candidature est, pour moi, l'occasion de poursuivre les projets en cours mais également de proposer des pistes de développements pour l'avenir :

- mise en place d'un encadrement des architectes dans les démarches administratives, comptables, juridiques, informatiques, etc. durant toute notre carrière professionnelle
- collaborer avec les universités pour développer des spécialisations et proposer des cursus suivant nos affinités, comme nous retrouvons des spécialités chez les ingénieurs, les médecins...
- de la conception au suivi de chantier, de l'informatique à la gestion des projets...  
Bon nombre de spécialités sont possibles, tout en conservant la possibilité d'être architecte 'généraliste'

- poursuivre le travail entamé avec les administrations et l'Ordre pour faciliter le processus d'élaboration et d'obtention des autorisations de bâtir
- adapter notre métier et nos responsabilités avec la réalité du marché
- soutenir les échanges avec les Ordres européens et hors Europe pour faciliter les stages et projets à l'étranger
- réflexion sur les constructions futures, avec, en parallèle, l'évolution du métier de l'architecte
- soutenir les confrères dans leurs autres propositions de développements.



# Sébastien Mouffe

## Fiche d'identité

Date de naissance

**14 août 1973**

Statut  
professionnel  
**indépendant**

Siège principal  
des activités

**Namur**

Mandat exercé  
à l'Ordre

**2012-2017**

## Ses motivations

Il y a 4 ans, je détestais l'Ordre des Architectes car pour moi cela ne servait à rien, cela coûtait cher et c'était dirigé par des vieux dinosaures rapaces, bien en place.

C'est un peu réducteur mais c'était ma vision de la chose !

Lorsqu'on m'a demandé de me présenter par manque de candidat, j'ai été surpris mais curieux car j'avais l'occasion de voir de l'intérieur ce qu'était vraiment l'Ordre des Architectes.

Pour pouvoir critiquer en connaissance de cause, il me fallait voir et je me suis présenté en critiquant ouvertement l'organisme et à ma surprise j'ai été élu suppléant.

La place de suppléant semblait être une place intéressante pour voir de l'intérieur en mode secondaire et sans trop devoir intervenir dans des débats dont j'étais complètement inculte. Mais finalement j'ai découvert un groupe de personnes motivées.

La profession est délabrée. J'ai vite compris qu'au niveau provincial (en tant que suppléant) il me serait très difficile de faire bouger les choses et qu'au National je n'avais pas vraiment ma place.

J'ai pu m'immiscer dans un groupe dédié à la communication de l'Ordre où j'ai pu constater tout ce que je détestais dans l'immobilisme de l'Ordre, et même si des gens bossent beaucoup, c'est très très lent et je ne parlerai

même pas des conflits linguistiques stupides qui figent complètement les bonnes initiatives des deux parties du pays. Ce qui à notre époque est complètement ridicule et un gaspillage des cotisations.

C'est le National qui doit aider et promouvoir l'architecte, car les architectes ne le savent pas souvent mais le provincial n'est qu'un organe disciplinaire sans moyen pour promouvoir les choses...

Tant qu'à faire mon mandat correctement, les heures que j'ai passées pour l'Ordre, je les ai consacrées pour organiser les *Events*, comme *Archi-meet and food*, où le Conseil provincial m'a laissé carte blanche pour vous accueillir dans des chouettes endroits et pour m'occuper des stagiaires car je ne suis pas encore trop déclassé pour être à leur écoute mais suffisamment vieux pour faire l'interface entre eux et ce « truc pénible » qu'est l'Ordre.

Si je dois ré-empiler pour un deuxième et dernier mandat (car il faut que les membres changent même si peu se présentent puisque je suis à nouveau réquisitionné), je souhaiterais exercer un mandat comme effectif en espérant ainsi pouvoir organiser au niveau national des projets comme nos petites initiatives provinciales.

Si je ne suis pas élu, c'est qu'un autre semble plus motivé que moi et c'est très bien aussi, j'aurai fait ce que je peux sans regret.



# Rémi Mouligneau

## Fiche d'identité

Date de naissance  
**13 octobre 1975**

Statut  
professionnel  
**indépendant**

Siège principal  
des activités  
**Namur**

Mandat exercé  
à l'Ordre  
**2012-2017**


## Ses motivations

Les élections ordinaires 2017 sont pour moi l'occasion de faire le bilan de ces 6 années passées à œuvrer en tant que mandataire effectif à l'Ordre des Architectes, notamment au sein du Conseil, de la Commission de stage et du groupe de travail « Marchés publics ».

Force est de constater que mes constatations de 2011 sont toujours d'actualité, à savoir que notre société évolue en permanence et que le contexte d'exercice de notre profession d'architecte évolue tout autant.

À mes yeux, l'Ordre a une importance capitale à jouer dans l'accompagnement de l'évolution de notre profession et dans le respect de nos valeurs déontologiques. Je pense notamment à la sensibilisation des pouvoirs publics à la spécificité de notre profession, à la défense de l'indépendance de l'architecte dans le cadre des marchés « Design & Build », à la définition des missions de l'architecte, au développement du concept BIM dans les projets de construction, à l'accompagnement des stagiaires et des jeunes architectes en début d'activité. Les défis à venir sont nombreux et je suis disposé à œuvrer afin de faire avancer le débat.

Au-delà de ces enjeux majeurs pour notre profession auxquels l'Ordre doit consacrer son énergie, il me tient à cœur de perpétuer la relation de proximité et de convivialité entretenue par notre Conseil provincial avec ses



membres au cours de ces dernières années. Les permanences et les diverses activités organisées tout au long de l'année sont autant d'occasions de nous rencontrer et de renforcer les liens confraternels qui nous lient.

Dans la continuité de mon implication lors de mon mandat précédent (merci à tous ceux qui m'ont accordé leur confiance en 2011), j'espère pouvoir m'investir encore au service de notre profession !



# Bruno Thiry

## Fiche d'identité

Date de naissance  
**26 octobre 1964**

Statut  
professionnel  
**indépendant**

Siège principal  
des activités  
**Suarlée**

Mandat exercé  
à l'Ordre  
**aucun**

## Ses motivations

Derrière cette institution un peu nébuleuse, il y a des hommes et des femmes qui donnent de leur temps et partagent leurs compétences.

Certains parmi vous ont déjà consacré quelques années de leur activité professionnelle, et j'en profite pour les remercier ; d'autres pensent peut-être agir un jour.

Je fais partie de ces derniers et il me semble qu'après une trentaine d'années d'exercice de la profession, il est sans doute temps de vivre cette expérience riche de rencontres et d'échanges multiples.

Sans aucune prétention mais avec beaucoup de détermination, je remets ce choix à votre suffrage.

Bien confraternellement.



# Comment voter ?

Votre bulletin de vote reprend l'ensemble des architectes candidats présentés dans cette brochure.

Pour rappel, 7 postes vacants (dont 3 effectifs et 4 suppléants) sont à pourvoir. Les nouveaux mandataires entreront en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## 1. **Élisez votre/vos candidat(s) en cochant la case devant son/ses nom(s).**

### ***Voter pour un candidat ou pour plusieurs candidats ?***

*Si vous votez pour un seul candidat, celui-ci recevra une voix entière.*

*Si vous votez pour plusieurs candidats, ceux-ci recevront des fractions de voix.*

### ***Pourquoi voter quand il n'y a que sept candidats ?***

*Parce que vos voix ou vos fractions de voix détermineront quels architectes candidats exerceront un mandat comme effectif et quels candidats exerceront un mandat comme suppléant.*

*Les trois candidats qui auront obtenu le plus de voix (en totalisant les voix entières et les fractions de voix) exerceront un mandat comme effectif.*

*Les quatre candidats suivants qui auront obtenu le plus de voix exerceront un mandat comme suppléant.*

## 2. **Une fois votre choix renseigné sur le bulletin de vote, repliez-le de la même manière que vous l'avez déplié (c'est-à-dire en quatre à angle droit, l'estampille à l'extérieur)**

*Une fois replié, le cachet de votre Conseil de l'Ordre doit être visible.*

## 3. **Glissez votre bulletin dans la plus petite enveloppe portant les informations « Conseil de l'Ordre de la province de Namur - Élections du 26 octobre 2017 ».**

## 4. **Fermez la petite enveloppe en collant le rabat.**

▶▶ *lire la suite au verso*

5. **Glissez celle-ci dans l'enveloppe préaffranchie** portant l'adresse de votre Conseil de l'Ordre.
  
6. **Indiquez, en majuscules, vos nom et prénom ainsi que votre lieu de domicile sous la mention « expéditeur ». Et signez l'enveloppe à l'endroit prévu.**

*Tout vote ne respectant pas ces consignes est déclaré nul.*

7. **Déposez l'enveloppe préaffranchie dans une boîte bpost.**

*Votre enveloppe doit parvenir au Conseil de l'Ordre pour le 26 octobre à 12h au plus tard.*

**VOUS PRÉFÉREZ DÉPOSER VOTRE BULLETIN DE VOTE  
EN PERSONNE AU CONSEIL ?**

Déposez directement votre bulletin de vote dans votre Conseil de l'Ordre.  
Pour cela, suivez la procédure de vote ci-dessus jusqu'au point n°6 inclus.  
Et présentez-vous dans votre Conseil aux heures de permanence.



